

BULLETIN DES RÉGIONS

Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec

Numéro Spécial Élections Fédérales

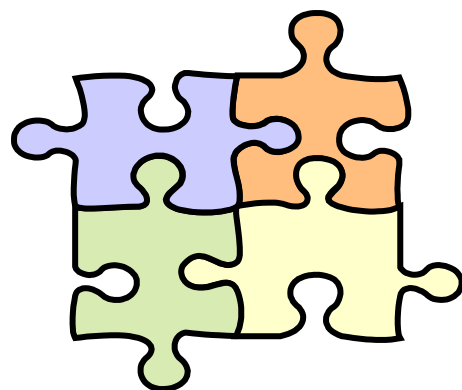
Élections Fédérales

- Bilan du gouvernement Martin : p. 2
- Engagements des partis : p. 3-4
- La place du Québec : p. 4
- Nos demandes : p. 5-6

Autres nouvelles

- Prolongation d'IPAC : où en est-on ? : p. 6
- Projet québécois de Politique en itinérance : p. 7
- Appuis au financement du RSIQ : p. 8

Informations générales : p. 8



Une nouvelle année commence avec son lot de défis.

Au RSIQ, nous poursuivrons la réalisation de notre plan d'action : représentations pour obtenir le soutien financier des paliers de gouvernement aux organismes d'aide en itinérance avec en toile de fond les élections à Ottawa le 23 janvier prochain, poursuite des travaux de rédaction et de validation du projet Québécois de Politique en itinérance avec une tournée régionale à l'hiver et une grande rencontre nationale les 21-22 avril 2006, interventions dans les dossiers de lutte à la pauvreté et du logement en collaboration avec d'autres regroupements, renforcement de la vie associative du Réseau et de son financement.

Nous vous souhaitons une année remplie de victoires dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. BONNE ANNÉE 2006 !

Gouvernement Martin : Un bilan désastreux en logement et itinérance

Le bilan de deux ans de gouvernement Martin en terme de lutte à la pauvreté est extrêmement négatif. Est-ce exagéré de parler d'un désastre? Non, quand on regarde les besoins en logement et itinérance, les moyens d'Ottawa et le non-respect des engagements.

Le gouvernement le reconnaît, il y a péril en la demeure. Selon ses propres chiffres, 150 000 personnes sont en situation d'itinérance au pays et plus de 1, 7 millions de ménages sont mal-logés. Une situation alimentée par des choix politiques.

Depuis 1994, Ottawa n'accorde plus de financement pour la réalisation de logements sociaux. Ses coupes à l'assurance-chômage et dans les transferts aux provinces pour l'aide sociale sont grandement responsables de l'extrême pauvreté qui sévit. Tout ça, alors que ce gouvernement nage dans les surplus. Plutôt que de les consacrer à combattre la pauvreté, il a accru les écarts de richesses en les consacrant à d'importantes baisses d'impôts dont 95 milliards \$ en l'an 2000 et 30 milliards \$ cet automne.

Des solutions connues

Qu'a fait le gouvernement Martin pour agir sur cette situation ? En campagne électorale en mai 2004, le Parti libéral s'était engagé à reconduire et bonifier les programmes de logement. En mai 2005, l'entente avec le NPD le maintenant au pouvoir prévoyait 1,6 milliards \$ au logement abordable, dont le logement pour les Canadiens autochtones. Le résultat ? **« Il y a eu plus d'élections (2) depuis que Paul Martin est chef du gouvernement que de nouveaux logements sociaux (0) financés par Ottawa ! »** (*Le Frapru frappe encore!*, déc. 2005), et cela est dû à l'inaction du gouvernement, pas aux élections.

En itinérance, Ottawa s'était aussi engagé à reconduire et bonifier son programme, l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC). Celui-ci est reconnu pour aider efficacement les groupes à soulager et prévenir l'itinérance par leur travail dans les refuges, les centres de jour, dans la rue, etc. Malgré toutes les pressions, il n'a jamais annoncé cette bonification et reconduction de l'IPAC.

Ce n'est qu'à la veille du déclenchement des élections qu'il a débloqué un mince 134.8 millions \$ pour un fonds d'urgence d'une seule année, et ce pour tout le Canada. Il y avait urgence, car le financement actuel de ce programme se termine au 31 mars 2006. Cet engagement sur un an est insuffisant en regard des besoins. Et il est loin d'être assuré que les fonds annoncés seront disponibles à temps cet hiver.

Et l'opposition ?

Le Bloc a appuyé la demande pour qu'Ottawa rétablisse un financement aux provinces dédié au logement social. Pour ce faire, il a présenté une loi prévoyant l'utilisation d'une partie des milliards \$ de surplus de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Le Bloc a aussi appuyé activement la demande de reconduction et bonification d'IPAC. Tant en Chambre par de nombreuses questions, que la participation aux actions des groupes à Sherbrooke, Gatineau, Longueuil, etc. Le NPD a aussi appuyé cette demande, mais a surtout milité en faveur du logement social. Les conservateurs n'ont porté aucune des deux demandes...

Itinérance et logement : Que feront les partis après le 23 janvier ?

Bien qu'il aurait dû en être tout autrement, les enjeux de pauvreté n'ont pas été au cœur des élections fédérales. L'action du gouvernement central est pourtant cruciale à ce niveau. Que l'on parle du niveau des prestations de chômage et d'aide sociale, de logement social, de soutien aux groupes en itinérance, l'argent qui vient, ou ne vient pas, d'Ottawa est déterminant dans le partage de la richesse.

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) a interpellé les 4 principaux partis en leur demandant des engagements clairs.

Au niveau de l'intervention en itinérance, le renouvellement et la bonification du programme d'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC), ce que les libéraux avaient promis de faire et n'ont pas fait, est crucial. Le gouvernement a mis en place des mesures de transition d'un an. **Le RSIQ demande que le gouvernement reconduise pour au moins 3 ans ce programme et en bonifie le budget en y consacrant 150 millions \$ au Québec.**

Le gouvernement canadien n'accorde plus de financement direct pour la construction de logements sociaux depuis 1994. Pour sortir des gens de la rue et éviter que d'autres s'y retrouvent, le réinvestissement d'Ottawa en logement social est plus que nécessaire.

Le RSIQ demande que le gouvernement fédéral rétablisse un financement aux provinces dédié pour le logement social, en y consacrant deux milliards \$ par an, en utilisant pour y arriver une partie des surplus de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Ces surplus qui sont évalués à 4,1 milliards \$ pour 2005, devraient s'élever à 8,3 milliards \$ en 2009. Le gouvernement fédéral doit créer un véritable programme de logement social avec des budgets suffisants et récurrents afin de réaliser un plus grand nombre d'unités en coopératives d'habitation, en logements sans but lucratif, et en HLM.

Actuellement, le fédéral consacre chaque année la somme de près de 2 milliards \$ à l'habitation qui servent au paiement des coûts d'exploitation et d'opération des HLM, des coopératives et des OSBL d'habitation réalisés avant 1994. Les 2 milliards \$ additionnels demandés permettraient de réaliser environ le même nombre de logements que ce qui se faisait dans les années 1980, avant que les Conservateurs ne mettent la hache dans le logement social. À cette époque, Ottawa finançait environ 25 000 nouvelles unités de logement social par année au Canada. Ceci nous permettrait au Québec d'assurer le financement de 8 000 logements sociaux par année.

Ce que les partis en disent

Bloc Québécois : Le Bloc s'engage à défendre la reconduction à long terme et la bonification de 50 millions \$ par an de l'IPAC (pour le Québec). En logement social, le Bloc réclame un réinvestissement progressif du fédéral jusqu'à l'atteinte du 2 milliards \$ (pour l'ensemble du Canada). Il entend représenter son projet de loi visant l'utilisation partielle des surplus de la SCHL en ce sens (projet de loi C-363 battu cet automne en Chambre).

Nouveau Parti Démocratique : Le NPD a répondu aux demandes du RSIQ en ne disant pas un mot sur IPAC. Au niveau du logement social, il reprend la demande du 2 milliards \$ (qui permettraient de construire 25 000 unités par an) ainsi que le moyen pour y parvenir, soit d'utiliser une partie des surplus de la SCHL.

Parti conservateur : Les conservateurs n'ont pas répondu au RSIQ et surtout, n'ont pris aucun engagement envers IPAC et le logement social.

Parti libéral du Canada. Le PLC n'a pas pris de nouveaux engagements envers IPAC. Pour le logement il se réfère à l'engagement budgétaire de mai 2005, de consacrer 1,6 milliards \$ au logement abordable.

Que valent ces engagements ?

Bien sûr, et variant selon les partis, les promesses d'élections ne sont pas toujours respectées. Il demeure que ces engagements donnent des prises aux groupes pour intervenir et en demander leur respect. Exemple : Si les libéraux n'ont pas respecté leur engagement envers IPAC, le fait qu'ils s'étaient engagés à le reconduire a permis aux groupes de leur rappeler et d'obtenir une réponse partielle.

De même, l'engagement du Bloc envers IPAC s'est concrétisé par un suivi constant aux Communes et un appui aux actions des groupes.

Qu'en est-il du 1, 6 milliards \$?

Libéraux et néo-démocrates font souvent référence au 1,6 milliards \$ d'argent neuf pour le logement à prix modique. Ce montant faisait partie du *deal* convenu avec les Libéraux lorsque le NPD les a maintenus au pouvoir en mai dernier. Huit mois plus tard, pas un sou ni un logement de cette entente n'ont atterri au Québec. L'Ontario a eu 300 millions \$, et encore, on y comptabilise des dépenses engagées en avril 2005, avant le deal avec le NPD.

Les 1,6 milliards \$ en deux ans pour le logement à prix modique (voté en juin 2005) pourraient constituer un début si le prochain gouvernement concrétise cet argent, mais cette somme reste insuffisante et surtout, elle n'est pas récurrente.

Les réponses des partis étaient à jour au 4 janvier dernier, pour une mise à jour consulter le www.rapsim.org

La place du Québec ...

Prise 1 - Pour orienter sa politique en logement et itinérance, le gouvernement libéral a mené des travaux pour se doter d'un Cadre de référence en logement. Annoncé le 23 décembre 2004, ces travaux prévoyaient la consultation d'une dizaine de communautés, *Coast to coast*, à part le Québec. Il aura fallu que le RSIQ intervienne et menace de dénoncer publiquement la chose pour qu'un Forum communautaire soit organisé à Montréal. Simple oubli ?

Prise 2 - Pour la suite des travaux, le gouvernement a formé un comité aviseur formé de 22 personnes. Du Québec ? Malgré toute l'expertise au Québec en matière d'intervention en itinérance et en logement, aucunE représentantE du RSIQ, ni des groupes en itinérance, aucunE représentantE du FRAPRU ni des groupes en logement. Seule une personne de Centraide Montréal a été invitée. Une personne sur 22, soit 4.5 %... Un autre oubli ?

Prise 3 - Dans le cadre de l'entente avec le NPD prévoyant 1,6 milliards pour le logement abordable, Ottawa se vante d'avoir déjà engagé 300 millions \$, tous en Ontario, pas un sou au Québec. Pour la suite, il dit attendre non seulement sa réélection, mais septembre 2006.

Just facts.

Nos demandes reflètent des besoins cruciaux au Québec

Outre les demandes concernant la construction de nouvelles unités de logement social, le RSIQ réclame des partis qu'ils s'engagent à poursuivre et à augmenter ses investissements en matière d'aide à l'itinérance. Car, fournir un logement à chaque personne itinérante ne saurait suffire à résoudre l'ensemble des problématiques relatives à l'itinérance.

Depuis 1999, le programme IPAC (Initiative de partenariats en action communautaire) a alloué en 2 phases successives plus de 100 millions au Québec à des organismes venant en aide aux personnes itinérantes et à risque. Ces montants ont permis de réaliser des projets dans une douzaine de collectivités au Québec : projets d'immobilisation ou de ressources humaines.

Cela faisait longtemps que les groupes en itinérance, sous financés considérant l'ampleur de leur mission, attendaient cet argent pour pouvoir améliorer ou agrandir leurs installations, acheter de nouveaux équipements, renforcer leurs équipes de travail, développer de nouvelles interventions, etc. Dans plusieurs régions, des sommes ont été affectées pour créer ou renforcer des initiatives de concertation entre les ressources en itinérance et avec des partenaires du milieu institutionnel.

Il nous apparaît extrêmement pertinent de poursuivre les investissements fédéraux en prolongeant et bonifiant IPAC. Nous réclamons des partis qu'ils s'engagent à mettre en place une 3^e phase d'IPAC pour au moins 3 ans avec l'octroi de 150 millions \$ pour le Québec. Nous le réclamerons au lendemain du 23 janvier au nouveau gouvernement en place.

Les besoins sont encore extrêmement importants, d'abord parce qu'il y a eu une augmentation du nombre de personnes à la rue et une aggravation des problématiques vécues. Il est crucial qu'un **programme généraliste tel qu'IPAC** soutienne les divers groupes d'aide : centres de jour, de soir, refuges d'urgence, maisons d'hébergement, boîtes de travail de rue, etc. ainsi que les tables de concertations.

L'analyse des projets déposés dans le cadre de la 2^e phase montre que les besoins étaient déjà trois fois supérieurs aux budgets disponibles, et ce, dans la plupart des régions, tel que le montre le tableau suivant. C'est pourquoi le RSIQ revendique l'octroi pour le Québec de **50 millions \$ par année** pour de nouvelles phases d'IPAC.

Quelques régions	Budget (\$) des demandes	Budget (\$) accordés
Saguenay	5,5 millions	1,8 millions
Drummondville	2.7 millions	1.125 millions
Gatineau	5 millions	2.3 millions
Sherbrooke	4 millions	2.3 millions
Québec	23 millions	7 millions
Lévis	2.2 millions	1,2 millions
Montréal	73.5 millions	24.7 millions
Laval	4 164 786	3 098 922\$
Montérégie	Environ 10 millions	6.1 millions
	Longueuil : 8.7 millions	Longueuil : 2.4 millions

Par ailleurs, les besoins pour une 3^e phase sont extrêmement divers, comme le montrent les lettres reçues au RSIQ dans le cadre de ses campagnes pour un IPAC 3 menées en 2004-2005. Les groupes nous ont fait état de besoins – malheureusement grandissants - relatifs à :

- la prévention de l'itinérance;
- l'hébergement d'urgence;
- l'accueil des personnes, l'aide psychosociale, la référence;
- l'aide alimentaire;
- la réinsertion ou l'insertion;
- l'accès aux services;
- la reconquête de l'autonomie;
- l'hébergement communautaire;
- l'accès à du logement permanent;
- des mesures de soutien pour éviter le retour à la rue;
- etc.

La poursuite du financement fédéral à travers l'IPAC permettrait de garantir la continuité des interventions des groupes et de travailler sur des solutions à moyen et long terme pour les individus.

AUTRES NOUVELLES

Prolongation d'IPAC : où en est-on ?

Le 22 novembre dernier, quelques jours à peine avant le déclenchement des élections, le ministre fédéral du Travail et du Logement, Joe Fontana, annonçait la prolongation **pour un an seulement** et l'attribution d'une enveloppe de 134.8 millions \$ à l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA) dont le programme IPAC (Initiative de partenariats en action communautaire) fait partie. Il déclarait que son objectif avec ces mesures transitoires était d'éviter une rupture de services qui aurait pour conséquences la fragilisation des groupes d'aide (pour certains même, la fermeture) et la dégradation des conditions de vie des personnes en situation d'itinérance auxquelles ces groupes viennent en aide grâce aux sommes allouées dans IPAC 2.

Des négociations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont été amorcées dès lors pour prolonger d'un an l'entente actuelle Canada / Québec concernant l'INSA. Les co-responsables du Comité conjoint de gestion (CCG), Robert Faulkner du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et Ann Bonner du Secrétariat régional des sans-abri (SNSA) sont chargés d'élaborer le processus de mise en place de ces mesures de transition.

Des représentants du RSIQ rencontraient le 21 décembre dernier le CCG pour en savoir davantage. Pour l'instant, plusieurs scénarios sont à l'étude. Des annonces devraient être faites en janvier (probablement autour du 20 janvier) pour assurer le début des travaux visant à permettre la mise en place des mesures de transition à temps pour le 1^{er} avril 2006. Les responsables ont démontré jusqu'à présent une volonté de livrer la marchandise et également d'impliquer le RSIQ dans ce processus.

Ils ont également été sensibles aux 126 télécopies reçues dans les jours précédant notre rencontre avec eux. Merci aux groupes qui ont participé à cette campagne de fax rouge à notre demande afin de signifier l'urgence de mettre en place ces mesures afin que les fonds soient disponibles à temps (le 1^{er} avril 2006) pour éviter une rupture de services extrêmement redoutée dans l'ensemble des régions du Québec et, selon les besoins des communautés, financer également des projets qui n'ont pas été financés par IPAC 2 et qui répondent à des besoins actuels laissés sans réponse dans les milieux.

À suivre plus tard en janvier.

Projet québécois de Politique en itinérance

Des travaux qui avancent

Le 20 janvier prochain, le comité de coordination du RSIQ se réunit pour valider la version préliminaire du projet québécois de Politique en itinérance. D'ici là, le comité de travail s'affaire à la rédaction des revendications qui répondent aux différents objectifs visés :

1. Pour une couverture des besoins essentiels
2. Pour un droit au logement
3. Pour un accès en santé et services sociaux
4. Pour le droit à l'éducation
5. Pour une participation sociale et citoyenne
6. Pour le droit de cité
7. Pour le développement d'une solidarité sociale autour de l'itinérance



Photo : Diane Delorme

Tournée des régions

Une tournée est prévue afin de discuter des revendications dans les différentes concertations régionales membres du RSIQ. Plusieurs dates sont déjà fixées : Sherbrooke (7 février), Saguenay (8 mars), Gatineau (15 mars). Les autres rencontres sont à fixer et devraient avoir lieu courant février ou mars 2006. Les responsables des concertations vous en informeront. Ces rencontres devraient se dérouler sous forme d'ateliers et couvrir une partie des enjeux de la Politique.

Un rendez-vous national

Une rencontre nationale des groupes en itinérance aura lieu au printemps afin de valider la plate-forme de revendications que constitue notre projet québécois de Politique en itinérance. Elle aura lieu au Centre 7400 à Montréal les **vendredi et samedi 21 et 22 avril 2006**. Le déroulement et les modalités d'inscription vous parviendront dans les prochaines semaines. Notez d'ores et déjà ces dates à votre agenda !

Un projet reconnu pour sa pertinence

13 décembre 2005
Parc Émilie-Gamelin, Montréal
Dévoilement des 7500 signatures individuelles et 375 signatures de groupes en appui à la déclaration « **Le Droit de cité** » qui affirme la nécessité d'une Politique en itinérance assortie de mesures concrètes et progressistes.

Un événement similaire se tenait le même jour à l'hôtel de ville de Saguenay avec tous les groupes itinérance de la région.

Appuis au financement du RSIQ

Soutenez par un don votre Réseau

L'année passée à la même date, nous avons reçu la confirmation du soutien de plusieurs bailleurs de fonds pour des sommes importantes. Ce n'est pas le cas cette année, ce qui risque de fragiliser notre Réseau et de limiter nos possibilités de réaliser le plan d'action ambitieux que nous nous sommes donnés en AGA pour 2005-2006.

Nous en appelons à votre solidarité envers notre action et sollicitons votre soutien au RSIQ afin d'augmenter les moyens qui sont actuellement à notre disposition. Si quelques dizaines de groupes donnent 25 \$, 50 \$ ou 100 \$, cela fera une différence.

À ce jour 855 \$ ont été reçus de 14 groupes de Sherbrooke, Montréal et Lanaudière. Nous les en remercions chaleureusement.

**Le RSIQ a besoin de votre appui, merci !
Envoyez vos contributions à l'ordre du RSIQ à l'adresse ci-dessous.**

Informations générales

Comment joindre le RSIQ ?

Adresse postale :
105, Ontario Est# 204
Montréal (QC)
H2X 1G9

Coordonnatrice : **Nathalie Rech**
Téléphone : (514) 528-6466
Courriel : nathalie.rech@videotron.ca
Fax : (514) 879-1948

Président : **Pierre Gaudreau**
Téléphone : (514) 879-1949
Courriel : pierre.gaudreau@qc.aira.com

Des informations sur votre Réseau

Accessibles sur Internet au www.rapsim.org dans la section consacrée au RSIQ

**La prochaine édition du Bulletin des régions est prévue pour
février-mars 2006.**

Envoyez-nous vos articles dès aujourd'hui !